

ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 24 janvier 2018 portant nomination au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques

NOR : TREP1802239A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Est nommé membre du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques, dans la catégorie des représentants des intérêts des exploitants des installations mentionnées à l'article D.510-1, sur proposition du Mouvement des entreprises de France, en tant que suppléant en charge des affaires relatives aux installations nucléaires de base: M. Marc STOLTZ, en remplacement de M. Jean-Marc MIRAUCOURT.